

Réglementation étiquetage

Soumis par olivier

En 2011, le règlement INCO 1169/2011 a été adopté au niveau européen.

Il concerne l'étiquetage des produits alimentaires et entre en vigueur progressivement jusqu'à être totalement obligatoire en 2016.

La coopérative a créé un document récapitulatif pour faciliter sa compréhension. N'hésitez pas à nous contacter pour valider vos projets d'étiquettes.

Ce dernier est disponible en cliquant sur le lien ci-dessous :

Règlement INCO (671.91 KB)